

Comité 2xNON

à l'arbitraire administratif et à l'exclusion

Waisenhausplatz 21
3011 Bern
Tel. 031 312 66 60
info@stopexclusion.ch



Votations du 24 septembre 2006: conférence de presse nationale



Heiner Studer, Conseiller national PEV/AG

Non chrétien – amour du prochain qui a les pieds sur terre

Des braves hommes ces chrétiens qui s'engagent contre ces deux lois, voilà ce qu'on dit souvent de nous. Entendez par là par qu'on nous prend pour de doux rêveurs qui plus est naïfs. Pour ma part, je préfère comprendre ce qualificatif de manière positive. Nous sommes ceux qui doivent s'engager dans la société afin qu'il soit décidé ce qui est bon pour chaque individu et pour la collectivité toute entière. De ce point de vue, je me dois de refuser ces deux lois.

Je suis chrétien et je crois fermement que tous les humains, sans exception, sont des Créatures de Dieu. Ils ont tous la même valeur, indépendamment de leur race, leur origine, leur état de santé. Ceci fait de la dignité humaine une des valeurs centrales du christianisme.

Les deux lois qui nous sont présentées n'intègrent malheureusement pas la notion chrétienne de dignité humaine dans de nombreux points essentiels. Une de mes grandes critiques concerne la non entrée en matière sur la demande d'asile si le requérant ne peut pas présenter, dans les 48 heures qui suivent le dépôt de sa demande, une pièce d'identité ou des documents de voyage aux autorités. Cette réglementation est des plus restrictives et ne tolère que peu d'exceptions. Elle est également inadaptée pour combattre les abus en matière d'asile. Elle aura plutôt pour conséquence de bloquer l'accès à une procédure d'asile à de nombreuses personnes vraiment persécutées qui, dans la majorité des cas, n'ont pas de papiers d'identité.

Dire 2xNON n'a rien à voir avec de la naïveté mais plutôt avec un amour du prochain qui a les pieds sur terre. Se basant sur leurs expériences, les Eglises chrétiennes et les œuvres d'entraide s'engagent pour que ces deux lois soient refusées. Il en va de leur responsabilité. Par 61 voix contre 36, l'assemblée des délégué-e-s du Parti évangélique suisse recommande au peuple suisse de refuser la LEtr et la LAasi.

Heiner Studer, Conseiller national PEV/AG

24 september: 2x NON à l'arbitraire administratif et à l'exclusion

**Grüne Schweiz, Solidarité sans Frontières SosF, FIMM Schweiz, Gewerkschaft Unia
Comité romand 2 x NON (comités unitaires de FR, GE, JU, JU bernois, NE, VS et VD)**

Unterstützt von: AL-PdA-JAI, Amnesty International, Asylbrücke Zug, ATTAC, AvenirSocial, CEDRI, cfd Christlicher Friedensdienst, Christlich-Soziale Partei der Schweiz CSP, comedia – Die Mediengewerkschaft, Demokratische JuristInnen der Schweiz DJS, Europäisches Bürgerforum, Föderation der demokratischen ArbeiterInnen-Vereine DIDF, Föderation kurdischer Kulturvereine FEKAR, Juso Schweiz, Junge Grüne Schweiz, Partei der Arbeit PdA, Schweiz. ArbeiterInnen-Hilfswerk SAH, Schweiz. Gewerkschaftsbund SGB, Sozialdemokratische Partei der Schweiz SPS, Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs SIT, Travail.Suisse, Verband Personal öffentlicher Dienste VPOD

www.doppelreferendum.ch / www.double-non.ch / www.leggestranieri-no.ch